Séjour hivernal Auvergne-Rhône-Alpes
Saint-Sorlin-d'Arves
Du 18 au 20 janvier et du 20 au 22 janvier 2027

Le « **séjour hivernal Auvergne-Rhône-Alpes** » est un séjour proposé aux structures Handisport (clubs, comités, établissements adhérents) qui souhaitent découvrir les différentes activités physiques de montagne. Vous pourrez ainsi pratiquer le ski alpin (assis, debout, piloté…), la randonnée raquettes et pulka…. **Les inscriptions individuelles sont acceptées (avec accompagnateur ou non) mais les participants doivent être autonomes.**

Deux séjours sont proposés: le premier du 18 au 20 janvier et le deuxième de 20 au 22 janvier.
La Ligue répartira les inscrits sur les différents séjours en fonction des participants.

Objectifs :

- ⇨ Sensibiliser et faire découvrir les activités Handisport de montagne hivernales aux personnes en situation de handicap.
- ⇨ Faire valoir les échanges inter-structures et partager des expériences liées à la prise en charge des pratiquants en situation de handicap
- ⇨ Partager des moments d'exception dans un esprit de convivialité
- ⇨ Créer de l'échange entre les participants en situation de handicap et les accompagnateurs
- ⇨ Fidéliser de nouveaux pratiquants

Hébergement :
En montagne les structures accessibles ne sont pas nombreuses, nous ferons notre possible pour prévoir l'aménagement des chambres pour le meilleur confort possible. Nous pouvons vous accueillir en fonction de votre mobilité et dans la limite des chambres PMR disponibles.
L'hébergement se fera à l'ANAE de Saint-Sorlin-d'Arves (73).

Participants :
Toutes personnes relevant du public de Fédération Française Handisport, (en situation de handicap moteur ou sensoriel).
Groupes constitués d'établissements scolaires « ordinaires », spécialisés ou club handisport.
Sportifs individuels avec accompagnateur (un maximum) ou non.
Séjour accessible aux sourds et malentendants débutants jusqu'au niveau 3ème étoile, encadrement en ski alpin en LSF.

Coût :
220 euros/personne en pension complète pour les 3 jours d'activités et encadrement sportif compris.
+ 15 euros/personne pour les non-licenciés FFH.

Restauration :
Tous les repas sont pris à l'hébergement.
Pensez à prendre un pique-nique pour le premier déjeuner (lundi midi ou mercredi midi selon votre séjour).

Programme général :

Date	
Lundi matin	Accueil, attribution des chambres, organisation générale
Lundi après-midi	14h – 17h activité 1
Mardi matin	9h – 12h activité 2
Mardi après- midi	14h - 17h activité 3
Mercredi matin	9h - 12h activité 4 // Accueil, attribution des chambres, organisation générale du 2ème groupe
Mercredi après-midi	Départ du 1er groupe // 14h – 17h activité 1
Jeudi matin	9h – 12h activité 2
Jeudi après- midi	14h - 17h activité 3
Vendredi matin	9h - 12h activité 4
Vendredi après-midi	Départ

Activités proposées :
* Ski alpin (autonome, assisté, piloté, debout, assis...)
* Randonnée raquettes et pulka
La liste est amenée à changer en fonction des disponibilités des partenaires.

Encadrement :
L'encadrement des activités sera assuré par des cadres bénévoles et professionnels formés au handicap.

Matériel :
Le matériel « handisport » nécessaire sera mis à disposition des pratiquants.
Les participants devront apporter leur matériel personnel pour la pratique des activités (tenue d'hiver, chaussures chaudes, gants, lunettes, bonnet…) ainsi que l'éventuel matériel spécifique de vie quotidienne.

Inscription :
Pour vous inscrire merci de **compléter et de retourner la fiche « intention de participation » avant le 1er décembre 2026.**
Priorité aux premiers inscrits.
Une fiche de renseignements vous sera transmise ultérieurement.

Transport :
Les participants sont autonomes avec leurs accompagnateurs pour se rendre sur place ainsi que pour les déplacements sur les différentes activités.
Un transport mis en place par l'organisation entre les sites d'activités peut être envisagé pour les individuels.

Contact :
Ligue Auvergne-Rhône-Alpes Handisport
6 chemin des gorges
69570 Dardilly
09 52 16 67 19
contact@handisport-aura.org